**Bureau d'information et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## L'Etat de Vaud saisit la justice à la suite du braconnage d'un loup dans la Broye

**La Direction générale de l'environnement (DGE) saisit le Ministère public à la suite d'un cas de braconnage sur un loup. La dépouille d'un animal tué par balle a en effet été découverte le 3 janvier sur le territoire communal d'Avenches. L'Etat de Vaud rappelle qu'il condamne tout acte de braconnage.**

La dépouille d'un loup mâle de 32 kilos a été trouvée le 3 janvier dans une forêt près du village d'Oleyres, sur le territoire d'Avenches. L'animal a été pris en charge par la Police faune-nature de la DGE et transféré au Centre national de compétence pour les maladies de la faune sauvage de l'Université de Berne (FIWI). Il ressort de l'autopsie que le loup a été tué par une arme à feu environ une semaine avant la découverte de sa dépouille. L'identification de l'animal via son ADN est en cours et les résultats seront connus à la fin du mois de janvier.

Une dénonciation pénale sera déposée au Ministère public qui diligentera une enquête pour déterminer les circonstances de ce cas de braconnage.

L'Etat de Vaud condamne fermement ces actes et rappelle que tous les soupçons de braconnage portés à sa connaissance sont traités et, s'ils s'avèrent fondés, transmis aux autorités compétentes.

Un autre loup mâle a été trouvé mort peu avant les fêtes, le 10 décembre dernier à Longirod. L'autopsie menée par le FIWI a établi que l'animal avait péri à la suite d'une collision avec une voiture. Les analyses ADN sont en cours pour identifier l'animal.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 09 janvier 2024

**RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DJES, Sébastien Beuchat, directeur des ressources et du patrimoine naturels, Direction générale de l'environnement